

Communiqué de l'intersyndicale académique du second degré de l'académie d'Aix-Marseille

SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SIAES-FAEN, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT'Educ'Action, SNALC-FGAF, Sud Education

Réunie mercredi 14 octobre 2015, l'intersyndicale constate la persistance d'une opposition majoritaire à la réforme Collège 2016, tant chez les professeurs que chez les parents d'élèves. Malgré trois grèves nationales et une manifestation nationale à Paris qui ont démontré que la contestation s'enracine, malgré le rejet des nouveaux programmes au Conseil Supérieur de l'Education, le gouvernement refuse de reprendre les discussions sur d'autres bases. Il porte l'entière responsabilité de la situation de blocage qui se crée et qui fait planer un péril certain sur la rentrée scolaire 2016, au cours de laquelle le ministère entend mettre en place la réforme pour tous les niveaux en même temps ! A contrario, l'abrogation des textes réglementaires reste possible et la reprise de discussions pour une autre réforme est la voie de la sagesse. L'intersyndicale est déterminée à atteindre cet objectif.

En l'état, la réforme Collège 2016 n'est en effet ni faite ni à faire. La Cour des Comptes propose de faire de nouvelles économies budgétaires sur le dos des enseignements en lycée alors que le bilan de la réforme Chatel n'est toujours pas publié par le Ministère. Des responsables politiques de premier plan mettent à l'index le second degré trop coûteux ou les professeurs des classes préparatoires trop bien rémunérés.

Dans ce contexte, l'intersyndicale appelle à poursuivre les actions et à amplifier la mobilisation par tous les moyens possibles. Dans chaque établissement, réunissons-nous en Assemblée Générale pour analyser la situation, faire un état des lieux de la dégradation des conditions de travail et de la multiplication des injonctions de l'Institution à notre égard, décider collectivement de la façon de s'y opposer.

Un préavis de grève est déposé quotidiennement pour couvrir tout établissement qui déciderait de recourir à la grève, en particulier le mercredi 18 novembre 2015 (date d'une première journée de présentation de la réforme). L'intersyndicale appelle en effet à organiser le refus collectif de s'impliquer dans les formations-formatages. Au niveau de l'établissement, les assemblées générales permettront de déterminer les modalités d'action qui réuniront le plus grand nombre de collègues. Toute action militante collective permettant de signifier notre refus de la réforme a le soutien de l'intersyndicale.

L'intersyndicale déplore l'annulation des cross départementaux annuels de l'UNSS, pourtant prévus de longue date le mercredi 18 novembre 2015

Elle rappelle que le travail en équipe des professeurs ne peut être instrumentalisé par l'administration pour finaliser une réforme mal conçue et rejetée par tous. Elle rappelle également son attachement à la formation continue sur le temps de travail et s'alarme du détournement du peu de moyens disponibles vers l'adaptation des professeurs aux pratiques imposées dans le cadre de la réforme.

L'intersyndicale assurera la diffusion des informations émanant des établissements, la popularisation et la médiatisation des différentes actions entreprises, et proposera des temps forts de convergence des luttes tout au long de l'année scolaire.

A Marseille, le mercredi 14 octobre 2015